

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

---

ASSEMBLÉE NATIONALE EN PÉRIODE DE CRISE - (N° 3798)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL25

présenté par  
M. Waserman, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« elle peut aussi »

les mots :

« la Conférence des présidents peut ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.